



Les 8 FONDEMENTS de notre travail contre la violence et les discriminations

1. Notre travail contre la violence et la discrimination repose sur une perspective qui tient compte des appartenances multiples.
2. Les femmes lesbiennes/bisexuelles et les personnes trans* sont confrontées à diverses formes de violence/de discrimination aussi bien affectives, psychologiques, physiques que structurelles. Cette violence et ces discriminations peuvent être exercées par des individus ou par l'État.
3. Les formes interpersonnelles, structurelles et étatiques de violence et de discrimination s'influencent mutuellement et il convient d'adopter une approche globale pour agir contre elles.
4. Les femmes lesbiennes/bisexuelles et les personnes trans* exercent elles aussi de la violence et ont un comportement discriminant.
5. Les rapports structurels de pouvoir influencent la manière dont la violence est exercée et vécue. Ils influencent notamment les conséquences que peut avoir une expérience de violence ainsi que les moyens d'action dont disposent les personnes confrontées à la violence et auxquels elles ont recours.
6. Nous estimons que les personnes qui ont été confrontées à la violence ont la responsabilité et le droit de faire un travail sur leurs expériences. Elles sont au final les mieux placées pour définir ce dont elles ont besoin.

C'est à elles de choisir parmi les nombreuses stratégies existantes celle qui leur semble la plus appropriée. Soutenir les personnes dans leur propre démarche constitue selon nous un devoir collectif.

7. Nous pensons que les personnes qui exercent ou ont exercé de la violence sont en mesure à long terme de prendre leur responsabilité par rapport à leur comportement violent. Demander une prise de responsabilité de la part de ces personnes et accompagner de manière critique leur réflexion sur leurs propres comportements violents constitue selon nous un devoir collectif.

8. Nous souhaitons mettre en place une stratégie face à la violence qui se concentre avant tout sur les besoins de la personne qui est et/ou a été confrontée à de la violence. Nous estimons qu'il est possible et indispensable de transformer fondamentalement les conditions sociales et les structures collectives qui contribuent à la violence/à la discrimination et les favorisent.

Ce texte a été traduit grâce au soutien de la Haute
Autorité fédérale de lutte contre les discriminations



Antidiskriminierungsstelle
des Bundes